

## QUE FAIRE ?

---

Par **Profil supprimé** Posté le 11/04/2015 à 21h21

Bonjour et merci d'avance de vos commentaires,

Voilà il y a 3 ans j'ai appris que ma soeur cadette de 2 ans était alcoolique depuis environ 10 ans .... Le ciel m'est tombé sur la tête !! Je ne la côtoyait pas tout le temps mais je n'ai rien vu !! Bref elle a fini par me l'apprendre et m'appeler au secours .... Que faire ? C'est quoi l'alcoolisme ?

Ma soeur est mariée (son mari au courant depuis toujours) et a 2 jeunes enfants... Elle vit à 30 minutes de chez moi. Breffff bon que fait on ?

Elle avait eu plusieurs fois des traitements médicaments en vain et consultait depuis 3 mois un addictologue .. Je l'ai accompagné chez lui ... Même si certains propos m'ont aidé à comprendre certaines choses, je n'ai pas tout compris .... J'ai essayé de l'aider mais rien n'y a fait .... Ah oui elle souffre aussi de troubles bipolaires !!

Alors ... Un soir de décembre son mari a fait une tentative de suicide et le lendemain elle a arrêté l'alcool !

Waouhhhh .... Mais à partir de là elle ne me m'a plus parlé prétextant n'importe quoi... M'insultant de toutes sortes.....et me faisant très mal par rapport à tout ce que j'avais fait pour elle ... (Même si je ne demande aucun remerciements, je n'accepte pas de me faire insulter jusqu'à l'interdit de voir ou appeler mes jeunes neveux) .... Et à Noël elle n'a pas voulu le fêter avec sa famille ... Donc on s'est fâché ! ...

Un an et demi est passé et elle m'a envoyé quelques textos ... Puis le décès de notre grand mère nous a permis de nous revoir et de communiquer un peu .... Mais pas plus qu'un SMS par mois ... Genre ça va ? Oui et toi ! ....

Et la semaine dernière elle m'envoie un SMS : aide moi ! A 15h alors que j'étais au cinéma jusque 17h donc pas eu message .... Et en sortant ma mère me contacte en me disant qu'elle a été emmenée aux urgences car elle avait bu et menacée son mari ! 2h plus tard elle rentrait chez elle sans que je sache vraiment ce qu'il s'est passé !

Et il y a 2 jours je reçois un autre message : aide moi ! Je bois à nouveau !

Je ne sais pas quoi faire ? Elle est alcoolique, bipolaire, imprévisible, méchante....

Je sais qu'elle est malade .... Mais pour moi elle ne veut pas en sortir ...elle a 2 enfants de 4 et 6 ans !!!

Elle a aussi des problèmes conjugaux avec son mari .... Qui a baissé les bras ....

Alors que faire ? Elle travaille en ayant bu, elle conduit !

Je sais qu'il n'y a pas de solution miracle ...

## 4 RÉPONSES

---

**Profil supprimé** - 13/04/2015 à 18h31

salut,

alors c'est très compliqué car il y a plusieurs facteurs, je pense que son côté méchant est lié à l'alcoolisme et à son côté bipolaire. Elle doit voir un psy pour un traitement pour ça et voir si c'est compatible avec un autre traitement pour l'alcoolisme.

Son mari doit prendre des dispositions pour lui et leur enfant pour les protéger de tout ça.

Vas dans un CSAPA pour discuter avec des médecins qui pourront t'expliquer la maladie d'alcoolisme en détail et t'offrir une aide. Vas y avec ta soeur si elle veut. quand elle est pas en crise bipolaire pour qu'elle soit plus réceptive.

tiens moi au courant

---

**Moderateur** - 15/04/2015 à 11h54

Bonjour Mimiabelle,

J'appuie le conseil de Clochette pour que vous preniez contact avec un centre de soins en addictologie. Pour vous parce qu'il y a des choses que vous n'avez pas encore comprises. Mais aussi pour que vous le proposiez à votre soeur. En effet, elle vous a appelé à l'aide et c'est quelque chose de très important. Certes, sa bipolarité, qui la rend excessive dans tous les sens, peut provoquer des changements de situation qui chamboulent tout du jour au lendemain. Un jour vous pouvez être, pour elle, la seule à pouvoir l'aider et le lendemain celle à qui il ne faut surtout pas parler. Je comprends tout à fait que cela soit difficile à vivre. Il s'agit néanmoins d'une opportunité. Si elle vous l'adresse à vous c'est qu'elle vous met à une place où elle considère que vous pouvez l'aider.

Essayez alors de l'aider en l'accompagnant vers un CSAPA mais gardez dans votre tête que tout peut changer rapidement avec elle et que vous ne serez, effectivement, pas forcément "remerciée". C'est un rôle ingrat que vous avez (celui de bouc émissaire) mais c'est aussi un rôle utile (celui d'aidant). Essayez peut-être de ne pas trop prendre cela à coeur ?

Pour vous aider à gérer les émotions difficiles qu'engendre parfois le fait d'être proche d'une personne bipolaire, vous pouvez appeler la ligne téléphonique "Ecoute Famille" de l'association reconnue d'utilité publique Unafam : 01 42 63 03 03 (lundi-vendredi, 9h-13h, 14h-18h). Pour découvrir cette association d'aide aux proches de malades psychiques : <http://www.unafam.org/>

Cordialement,

le modérateur.

---

**Profil supprimé - 17/04/2015 à 17h37**

Bonsoir,

Mais elle a déjà été suivi par un addictologue et un psy aussi il y a 2 ans et a eu traitement sur traitement. Elle ne le prenait que par accouds... Donc pas très utile !

Elle boit 1/2 bouteille de whisky par jour au minimum et plutôt en fin de journée et le week-end...

Je pense qu'elle n'a pas le déclic ...

Je ne vois plus mais neveux alors que j'ai tout fait ... J'en souffre aussi ...

Elle peut être vraiment très méchante ... Récemment elle a noyé le GPS de son mari dans le lavabo sous prétexte qu'il été allait bosser ! Du gros n'importe quoi !!

Elle a même essayé une association mais elle a abandonné au bout de quelques mois .....

Bref rien n'y fait ! Un internement obligatoire ?

---

**Profil supprimé - 20/04/2015 à 16h06**

salut,

tu sais une HO ne se fait pas comme ça, d'autant plus qu'elle est majeur, pose la question a ton généraliste ou a un hopital psy il on l'habitude des procédure. Il faudrait prouver qu'elle est dangeureuse pour elle et les autres (enfant, conjoint ) et faire les papier nécessaire, et en cas de gros problème voir avec les pompier ou la gendarmerie pour aller la chercher.

c'est pas simple

---